



Présidence du Conseil d'Etat  
Information (IVS)

Präsidium des Staatsrates  
Information (IVS)

**CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS**

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

27 juin 2011

### **Fondation « Divisionnaire F.-K. Rünzi » La karatéka Fanny Clavien lauréate du prix 2011**

**(IVS).- La karatéka Fanny Clavien est la lauréate du prix 2011 de la fondation « Divisionnaire F.-K. Rünzi ». Présidé par Jacques Melly, le Conseil de la fondation veut honorer une Valaisanne qui par sa volonté, son charisme, son respect des valeurs et ses succès sportifs s'est faite un nom au delà des frontières cantonales. Championne d'Europe, onze fois championne suisse, la Miégeoise poursuit malgré les blessures une carrière exemplaire.**

Née en 1987 et originaire de Miège, Fanny Clavien a commencé le karaté totalement par hasard, à l'âge de cinq ans. Elle a également pratiqué le ski et le tennis à un bon niveau. Championne suisse pour la première fois en 1999, elle s'est véritablement révélée au grand public en 2008, en obtenant le titre européen Elite. Ensuite, longtemps écartée des tatamis sur blessure à un genou, Fanny Clavien a retrouvé la compétition de haut niveau au début 2011 pour décrocher à Zurich en mai dernier l'or au championnat d'Europe.

En juin 2011, la Miégeoise apprend qu'elle devra à nouveau se faire opérer du genou droit. L'opération, prévue au début août, sera suivie de longs mois de rééducation. Fanny Clavien le sait et mentalement se prépare déjà pour les mondiaux de Paris en novembre 2012.

Le Conseil de fondation n'a pas seulement voulu saluer les performances de l'athlète. Il a été impressionné par la personnalité de Fanny Clavien. Une jeune femme engagée, ambassadrice d'un programme qui met en avant un sport honnête.

Doté d'un montant de 20'000 francs, le prix Rünzi est remis depuis 1972. Il peut être décerné, selon l'acte de fondation, à une personnalité ayant fait particulièrement honneur au canton du Valais. La cérémonie de remise du prix se déroulera le 16 septembre 2011 à 17.00 heures sur le prélet du château de la Majorie à Sion.

#### ***Note aux rédactions***

***Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser au président du Conseil d'Etat Jacques Melly – 027 606 33 00***

***Des photos sont à disposition sur le site Internet [www.vs.ch](http://www.vs.ch) sous la rubrique « Communication et médias »***